

## PROVINCE DE QUÉBEC MRC D'ARTHABASKA MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 11 novembre 2025, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

## Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Alain Demers

Siège #2 - Monsieur Yannick Trépanier

Siège #3 - Madame Caroline Pinette

Siège #4 - Madame Nadia Hébert

Siège #5 - Madame Joséane Turgeon

Siège #6 - Monsieur Olivier Jacques

## Est/sont absents(es):

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. Mme Annick Girouard, directrice générale et greffière-trésorière, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2025-11-261 / DÉPENSES ET SALAIRES D'OCTOBRE 2025** 

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont pris acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil prennent en compte la liste des comptes à payer; En conséquence, il est proposé par la conseillère Nadia Hébert et appuyé par la conseillère Joséane Turgeon et résolu:

• QUE les dépenses présentées pour le mois d'octobre 2025 soient autorisées et acceptées pour des dépenses incompressibles dont le montant est de 14 808.60\$. ainsi que des factures s'élevant à 76 673.12\$ consignées au registre de l'analyse des comptes fournisseurs en date du 31 octobre 2025 Auquel s'ajoute un montant de 26 402.35\$ consigné au rapport des salaires nets du 31 octobre 2025. Le tout totalisant un montant global de 177 884.07\$

Adopté à l'unanimité.

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce 17 novembre 2025.

Annick Girouard

Directrice générale et greffière-trésorière

tonick Girouand

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0 Téléphone : 819 353-3450 | Télécopieur : 819 353-3459